



Communiqué des Maisons familiales rurales du 26 novembre 2009

L'enseignement professionnel sur le devant de la scène ?

Le Haut Conseil de l'Éducation (HCE) a publié, il y a quelques jours, un rapport sur l'enseignement professionnel.

Les Maisons familiales rurales s'étonnent du faible nombre de réactions provoquées par cette publication alors que les enjeux sont immenses en termes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes et de développement humain et économique.

Pourtant, des questions de fond mériteraient d'être largement débattues.

- La réalité de toute la voie professionnelle n'est pas prise en compte. Le rapport du Haut Conseil de l'Éducation s'est centré sur l'enseignement professionnel du second degré. Or, **la voie professionnelle** est plus large : elle comprend, en 2008, 703 090 élèves de CAP, BEP, BAC PRO et 151 865 élèves de l'enseignement agricole auxquels doivent être ajoutés les 234 164 élèves des sections de techniciens supérieurs (BTS), les 117 344 étudiants inscrits en DUT, les 427 000 apprentis, soit au moins **1 633 463 élèves**. Ce total pourrait être majoré par les étudiants inscrits en licence professionnelle et en formation d'ingénieur, soit une cohorte annuelle potentielle de plus de **2 millions d'élèves, apprentis ou étudiants**.

Ces 2 millions de jeunes en formation sont-ils pris en considération à la hauteur de ce qu'ils représentent ?

Comment intéresser les médias et les responsables politiques à l'ensemble de ces filières ? Comment faire travailler en commun le ministère de l'Éducation nationale, celui du Travail, celui de l'Emploi et les ministères techniques sur ce sujet ? Comment associer les Régions et les partenaires sociaux ?

- Son originalité et ses résultats sont insuffisamment valorisés. La voie professionnelle a des spécificités éducatives fortes. Comment renforcer encore ses relations avec les territoires et la présence des professionnels au sein des établissements ? Comment prendre en compte un métier de formateur connaissant l'entreprise ? Comment favoriser, dans les apprentissages, le sens donné au savoir, l'approche pluridisciplinaire, le fait qu'un jeune soit acteur de sa formation ? Comment encourager le pilotage local ? Comment développer des parcours promotionnels du CAP jusqu'à la licence professionnelle et la mixité des statuts (scolaire, apprenti, étudiant) ?

Bref, comment renforcer les caractéristiques d'une voie professionnelle innovante qui prépare à la relève des chefs d'entreprise, aux évolutions des métiers et qui tient compte des innovations technologiques ?

- L'alternance connaît des freins à son développement malgré un engouement certain. Le sujet intéresse particulièrement, cela va de soi, les Maisons familiales rurales. Depuis les années 1970, le développement des formations alternées en France a été encouragé par tous les gouvernements mais ne s'impose pourtant que lentement.

Que faut-il faire pour que l'alternance soit considérée comme un système de formation à part entière ? Pour que les freins à son développement soient levés notamment sur le plan financier ?

**Pour poursuivre la réflexion, les Maisons familiales rurales organiseront les 26 et 27 janvier 2010 deux journées d'étude à la Cité des Sciences à Paris sur le thème :
Questionnons l'alternance.**

Toute information complémentaire auprès de Patrick Guès (UNMFREO) au 01 44 91 86 86 ou à patrick.gues@mfr.asso.fr



Présentation simplifiée des Maisons familiales rurales Réussir autrement sa formation

Chaque Maison familiale est un établissement scolaire qui propose des formations par alternance à tous les niveaux de l'enseignement professionnel (4^e, 3^e, CAP, BEP, Bac professionnel ou technologique, BTS...). Les jeunes ou les adultes présents dans les Maisons familiales rurales sont soit des élèves sous statut scolaire dépendant du ministère de l'Agriculture (51 000), soit des apprentis principalement dans des formations de l'Éducation nationale (11 000) ou soit encore des stagiaires de la formation professionnelle continue (9 000).

Les Maisons familiales rurales se caractérisent par leur pédagogie et leur approche éducative spécifiques qui associent la formation générale et la formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain, l'accueil en internat et en petits groupes, le suivi personnalisé des élèves, l'implication des parents et des entreprises, l'émergence du projet de chacun, le rôle d'accompagnateur des formateurs...

Les Maisons familiales rurales ont pour objectifs :

- de former des jeunes ou des adultes,
- de les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle réussie,
- de favoriser un développement durable des territoires où elles sont implantées.

Chaque établissement est sous la responsabilité d'une association dont les membres sont les parents qui ont inscrit leurs enfants à la Maison familiale mais aussi des professionnels, des élus ou des responsables locaux.

Dans une Maison familiale rurale, on recense, en moyenne, 150 élèves (qui ne sont pas tous présents en même temps du fait de l'alternance – une partie des élèves sont en stage pendant que les autres sont à l'école) et 17 salariés. L'établissement compte environ 75 places en internat où l'accompagnement éducatif est important. Les élèves sont suivis par des formateurs (des moniteurs) qui assurent différentes activités : enseignement, animation, visites de stage...

Le mouvement des Maisons familiales rurales (MFR) en France regroupe 502 associations réparties de la façon suivante : 430 associations locales, établissements de formation professionnelle, 68 associations fédérales départementales et régionales, 2 comités territoriaux pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française, 1 Centre national pédagogique (CNP) et 1 Union nationale.

Il existe également 15 MFR dans les Pays d'Outre-mer (POM) qui ne dépendent pas directement de l'Union française et qui ont leur propre organisation territoriale ainsi que des Maisons familiales rurales dans près de 40 pays à travers le monde.

L'Union nationale française des Maisons familiales rurales coordonne et oriente les activités du mouvement. Elle a pour objectifs :

- de garantir l'authenticité associative et éducative des MFR,
- d'impliquer chacune des associations dans l'élaboration du projet du mouvement,
- d'impulser une politique générale de création de nouvelles associations et d'ouverture de formations,
- de proposer une stratégie d'actions pour faire prendre en compte le point de vue des MFR,
- de représenter le mouvement auprès de différentes instances et administrations,
- de développer des actions de coopération internationale.

L'Union nationale des Maisons familiales est membre, entre autres, de l'UNAF, du groupe Monde Rural, du CFSI, du CRID, de l'AFDI, de Coordination SUD...

Pour toute information complémentaire, consulter le site www.mfr.asso.fr